

# Correspondance AWS-Achat

## PAYS VOIRONNAIS

Service juridique et achats

40 Rue Mainssieux

CS 80363

38516 Voiron Cedex

Tél : 04 76 93 17 14 Mèl : [contact-marches@paysvoironnais.com](mailto:contact-marches@paysvoironnais.com)

**Référence** : M240015

**Objet** : Fourniture d'un système d'envoi groupé de SMS pour le signalement des perturbations du réseau

**Expiration** : 26/07/2024 à 12h00

Etat de la correspondance au 12/07/24 à 04h24

08/07/24 à 10h35 : **Message aux entreprises** :

## Réponse

Mesdames, Messieurs bonjour.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de la réponse à la question n°2 ainsi que d'une modification du DCE (DPGF et DQE).

-> Si un service/département intègre le marché en cours pour utiliser des pack SMS, il sera intégré via les prestations prévues au BPU. L'ajout de fonctionnalités spécifiques pourra se faire en prestations complémentaires valorisées dans le BPU. Le seuil maxi du marché prévoit l'intégration éventuelle de nouveaux services/directions et de packs supplémentaires. L'achat des packs SMS est donc bien inclus dans le budget global.

-> **DPGF/BPU/DQE** -> Clarification de la pièce financière pour prendre en compte les **prestations qui ne seront commandées que la première année, même en cas de reconduction du marché.**

Bien cordialement,

---

## Liste des questions

### Question n°2

Bonjour

Le nombre de SMS pouvant évoluer de manière substantielle (ajout de services en plus

dans le futur par exemple), nous avons une mécompréhension au sein de notre équipe pour compléter le DPGF et BPU.

Dans le budget annuel alloué à l'AO, est-ce que l'achat de pack SMS est intégré au budget global ou l'achat de SMS est à part ?

Cordialement,

08/07/24 à 10h34 : **Modification du DCE : M240015** : Fourniture d'un système d'envoi groupé de SMS pour le signalement des perturbations du réseau  
Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

-----  
Message personnalisé de l'acheteur  
-----

Bonjour,  
Une modification du DCE a été apportée. Celle-ci permet de clarifier la pièce financière (DPGF et DQE). De plus, une version de cette dernière a été ajoutée en version pdf au DCE afin de mettre en évidence les éléments qui ont été modifiés.  
Cordialement,  
-----

AWS-Achat  
Avenue Web Systèmes SASU - 38 Rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset

03/07/24 à 15h10 : **Message aux entreprises :**

**Réponse**

Bonjour à tous,

Les deux services "Mobilité" et "Cycle de l'eau" doivent pouvoir envoyer des messages à caractère urgent et alerter les usagers (avis de perturbations sur toutes les lignes de transport pour la "Mobilité" et avis de coupure d'eau ou pollution pour le "Cycle de l'eau") indépendamment l'un de l'autre d'où la demande de comptes séparés, l'un pour la Mobilité, l'autre pour le "Cycle de l'eau".

Par ailleurs, le service Mobilité (et uniquement le service Mobilité) souhaite aussi pouvoir envoyer des messages à caractère commercial.

Aussi, les usagers inscrits sur les listes d'envoi du service Mobilité doivent pouvoir faire la demande de ne plus recevoir ces messages (urgent ou commercial) via un "Stop SMS".

Et, les usagers du service "Cycle de l'eau", même s'ils ne reçoivent que des messages d'urgence, doivent aussi pouvoir demander l'arrêt des envois via un lien "Stop SMS".

Bien cordialement,

---

**Liste des questions**

## Question n°1

Bonjour,

Nous nous permettons de prendre contact avec vous afin de suspendre nos doutes. Vous indiquez que le service "direction cycle de l'eau" utiliserait la solution d'envoi de SMS en masse uniquement à caractère d'urgence (page 10 du CCTP), ce qui correspond au canal transactionnel. Cependant, ce canal ne dispose pas d'une gestion "STOP SMS".

Or, vous indiquez que "l'abonné doit pouvoir arrêter ce service par l'intermédiaire d'un lien STOP sur les SMS qu'il recevra" (page 11 du CCTP).

Pour résumer, vous voulez promouvoir de l'information grâce au compte "mobilité" et alerter les abonnés avec le compte "direction cycle de l'eau". Cependant, l'alerte et l'information sont deux choses totalement différentes.

Pouvez-vous m'éclairer quant à votre demande exacte s'il vous plaît.

Bien cordialement,